



Aux portes du carême, un temps favorable

Par les temps qui courent, souvent chargés de préoccupations, de soucis, d'angoisses même face à une actualité si violente, entendre parler de temps favorable peut avoir un double effet. Certains pourraient penser qu'il y a là un fond de cynisme inacceptable ; d'autres y voient une porte ouverte sur une espérance tant désirée. Notre carême est un temps favorable parce qu'il ressemble à une porte. Cette porte ouvre sur une part d'inconnu, mais qui laisse pressentir quelque chose de mieux.

Le Pape François a voulu donner une impulsion au monde entier en ouvrant une année jubilaire de la Miséricorde. La porte est un des éléments symboliques forts de cette année et elle donne à notre carême son sens et son thème. Dans les diocèses du monde entier des portes de cathédrales ou de sanctuaires ont été désignées. Chez nous, sept portes ont été ouvertes : à la Cathédrale de Sion, à la basilique de Valère, à l'ermitage de Longeborgne, à l'église de Martigny, à l'hospice du Grand-Saint-Bernard, à l'Abbaye de Saint-Maurice et à l'église de Monthey. Elles attendent que nous en franchissions le seuil, pour faire l'expérience de l'amour de Dieu qui console, pardonne, et redonne l'espérance.

Nous avons tous besoin d'être consolés. De nombreuses personnes vivent dans une solitude difficile, parfois déshumanisante. Dieu console parce que, littéralement, il 'vient avec' celui qui est seul. Voilà en quoi le carême est un temps favorable. Nous avons à savoir que, d'une part, Dieu ne supporte pas pour l'homme cette mauvaise solitude ; d'autre part, qu'il n'a d'autres pieds que nos pieds pour marcher vers le sanctuaire, franchir la porte, et rencontrer le frère dans la solitude. Pour le consoler.

Nous avons besoin d'être pardonnés. La Miséricorde, à laquelle est consacrée cette année sainte et à laquelle nous voulons répondre de façon pressante durant ce carême, est la face lumineuse de notre expérience de pécheurs. Se reconnaître faibles, pécheurs, n'est ni humiliant, ni culpabilisant, ni traumatisant ! Au contraire. C'est un chemin qui permet de découvrir qui est Dieu dans son être même. Dans sa vie, en perpétuel jaillissement, Dieu est Miséricorde. Et l'homme ne peut l'expérimenter que s'il ouvre son cœur de pécheur à ce trop-plein divin. Il s'agit de « mouiller à la grâce », alors seulement la vie du pécheur révélera sa fertilité. Tel est le privilège que Dieu nous fait en ce temps favorable. Dans l'annonce du Jubilé, le Pape François le rappelle fortement : « Le temps est venu pour l'Eglise de retrouver la joyeuse annonce du pardon. Il est temps de revenir à l'essentiel pour se charger des faiblesses et des difficultés de nos frères. Le pardon est une force qui ressuscite en vie nouvelle et donne le courage pour regarder l'avenir avec espérance ».

De là découle notre réponse à la Miséricorde reçue. Une réponse qui consiste, dans la logique de tout amour, à en offrir autant. Grâce pour grâce, écrit saint Jean dans son évangile (cf. Jn 1,16). Miséricorde pour Miséricorde, nous rappelle la devise de cette année jubilaire : Miséricordieux comme le Père. C'est parce que nous aurons été touchés par la compassion de Dieu que nous pourrons, nous aussi, devenir compatissants envers tous. Et notre carême s'en veut la manifestation.

Reste à le mettre en pratique. Ce serait merveilleux que chacun s'engage à accomplir une des œuvres proposées par le Pape dans son texte annonçant l'Année Sainte. Il y est question d'œuvres de miséricorde soit spirituelles, soit corporelles. Je n'en donne pas ici la liste. Je propose plutôt que les chrétiens se retrouvent, dans le cadre de leurs mouvements, de leurs paroisses, de leurs familles ou plus informellement encore, à deux ou trois. Avec l'aide de leurs pasteurs, qu'ils lisent le texte du Pape et qu'ils se déterminent sur le choix de l'œuvre de miséricorde qu'ils entendent accomplir. Cet exercice est lié au sens même du Jubilé, qui se vit essentiellement dans sa dimension communautaire. Dans cet esprit, en plus des exercices que les paroisses peuvent vivre en se rendant dans les sanctuaires désignés pour la démarche jubilaire, un pèlerinage diocésain sera organisé en octobre à Rome. En y participant, chacun pourra apporter sa pierre à la construction de l'Eglise diocésaine. Notre carême, au rythme des propositions du Jubilé, est donc un temps favorable pour prendre conscience que nous sommes appelés à « faire Eglise », et que Dieu nous en ouvre toute grande la porte. Les réseaux du monde virtuel ne suffisent pas. A nous de nous en servir pour soigner les possibilités de rencontres concrètes et développer des réseaux réels de fraternité. Comme le dit le Pape François, sur la porte de notre carême est inscrite la nécessité de « transmettre la "mystique" de vivre ensemble, de se mélanger, de se rencontrer, de se soutenir, de participer à cette marée un peu chaotique qui peut se transformer en une véritable expérience de fraternité, en une caravane solidaire, en un saint pèlerinage ». Bon Carême !

+ *Jean-Marie Lovey*
Evêque de Sion

Tout rempli d'Esprit

Pour toute personne, l'adolescence et la jeunesse sont les périodes des grands choix et des orientations qui vont déterminer toute l'existence.

Prêtre et aumônier de jeunes, j'ai toujours été ému au moment de faire réfléchir les jeunes sur ces grandes décisions, les mettant devant leur responsabilité de faire les bons choix ; leur disant aussi, en cas de doute, de retenir l'orientation qui leur paraissait la plus exigeante, celle qui les comblerait finalement.

C'est que dans toute notre vie, et particulièrement dans la jeunesse, nous sommes confrontés à tant de choix... et le tentateur est là pour nous déstabiliser, nous faisant miroiter des chimères.

En ce début de Carême, regardons et essayons d'imiter le Seigneur Jésus qui n'a pas échappé à cet aspect de la condition humaine. Au moment crucial de son existence, il se retira dans la solitude, tout rempli de l'Esprit Saint qui lui donna la force de résister aux trois grandes tentations de toute vie : celles de posséder, de dominer et de paraître.

Chanoine Olivier Roduit

Basilique de Saint-Maurice

Conférences de Carême à 20 heures les jeudis

- 18 février, Chne Guy Luisier, La miséricorde du bon Samaritain et de son Aubergiste
- 25 février, Abbé François-Xavier Amherdt, Une année de grâce offerte par le Seigneur
- 3 mars, Chne Jean-Claude Crivelli, Le sacrement de pénitence : parole de miséricorde en acte
- 10 mars, Chne Roland Jaquenoud, Coopérateurs de Dieu par nos œuvres de miséricorde

Un carême interpellant

« Prendre ses responsabilités – renforcer la justice » : la campagne de carême débute ce dimanche et nous met face à nos responsabilités. Nous assumons tous des responsabilités au sein du travail, de la famille, dans le cadre de nos loisirs. Nous analysons les conséquences de nos actes et de nos décisions, pour nous même et notre entourage. Que faire alors dans les cas où personne ne veut assumer une telle responsabilité ? Des leçons sont à tirer de la Bible et de notre foi chrétienne. Action de Carême et Pain pour le prochain proposent une approche biblique de la notion de responsabilité. www.voir-et-agir.ch

Conférence : la mort une affaire privée ?

Martigny, le 16 février, à salle communale à 18h30.

Aspects politiques, médicaux et éthiques de l'assistance au suicide.

Avec la participation de Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat Vaudois, Jérôme Sobel médecin et Gabriel Ringlet prêtre.